

6 HEURES POUR KOBANÊ ET LE KURDISTAN

PARC DES EXPO TOULOUSE, HALL 8

SAMEDI 28 FÉVRIER, 17 h-23 h

Le Kurdistan, lieu de passage des populations, est aussi un lieu d'accueil et de brassage des cultures. Il est le lien entre l'Occident et l'Orient.

17 h Forums

Histoire du Kurdistan
La culture kurde
La Charte du Rojava
Le combat des femmes...

Le traité de Lausanne (1923) a divisé le Kurdistan en quatre entités étatiques (Turquie, Iran, Irak, Syrie). Niés dans leur existence, sommés d'abdiquer leur identité, persécutés, les Kurdes résistent et élaborent progressivement des réponses d'une grande modernité pour trouver une issue au conflit et faire reconnaître leurs droits politiques et culturels.

La Charte du Rojava est le contrat social mis en place depuis janvier 2014 dans les trois cantons du Rojava (Djezire, Kobanê et Efrin). Elle intègre les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes, elle se construit autour des comités locaux, elle prend en compte la diversité ethnique et religieuse. L'économie est basée sur les communes, les

coopératives, l'initiative des femmes.

20 h 30 Buffet

21 h 30 Meeting
en présence de Khaled Issa, représentant du PYD en Europe, et un invité surprise...

Cette pratique démocratique, laïque, féministe et internationaliste pourrait devenir une démarche démocratique apportant des solutions aux conflits du Moyen-Orient, pour instaurer la paix et la liberté.

Après la libération de Kobanê, c'est la totalité du territoire du Rojava qu'il faut libérer de la barbarie du Daesh. Tout ce qui est nécessaire à une vie normale n'existe plus pour le moment, la reconstruction est urgente et vitale.

Collectif Solidarité avec le Peuple Kurde (Maison Franco-Kurde Midi-Pyrénées, Association Alevi Démocratique de Toulouse, AL, CGT 31, des femmes du Collectif Midi-Pyrénées pour les Droits des Femmes, CSR 31, EELV Toulouse, Ensemble, ETM 31, Front Populaire [Tunisie], FSU 31, Marche mondiale des femmes Midi-Pyrénées, comité 31 du Mouvement de la Paix, NPA, PCF, PG, Solidaires 31, UPK 81)
Contact : kobane.kurde@gmail.com / Soutien financier : IBAN FR76 1780 7024 0255 4215 5474 085. Chèque à l'ordre de « AMFK-MP-Kobanê » à adresser à CSPK, c/o CGT, Bourse du travail, 19, place Saint-Sernin, 31000 Toulouse.